

Procès verbal du conseil municipal du 05 mars 2026 à 18h15

Présents : GIACOMETTI Corinne, MASQUELIN Benoît, REINBOLT Ghislaine, GORRY Christine, MASQUELIN Florence, de CAPELE Juliette.

Pouvoir : PERE Yvan à Masquelin Benoit.

Absentes : GIMENEZ Clémence.

Secrétaire : REINBOLT Ghislaine

Mme le Maire demande à **rajouter 2 points liminaires** en lien avec le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement. **Approuvé à l'unanimité.**

Approbation du PV du conseil municipal ordinaire du 27/11/2025. Mme le Maire demande à l'assemblée si le compte rendu qui a été envoyé appelle des commentaires de leur part. Pas de commentaire ; **approuvé à l'unanimité.**

Approbation du PV du conseil municipal extraordinaire du 18/12/2025 Mme le Maire rappelle que c'était un conseil extraordinaire en lien là encore avec le transfert de compétence et demande à l'assemblée si le compte rendu qui a été envoyé appelle des commentaires de leur part. Pas de commentaire ; **approuvé à l'unanimité.**

Approbation CFU M49 2025. Mme le Maire projette à l'écran la présentation synthétique du CFU de la M49. Elle rappelle que celui-ci a été approuvé par la commission communale des finances et par la DGFIP. Il est en tout point conforme avec les opérations saisies en mairie. Mme le Maire précise que la Mairie transfère un budget sain et que ce n'est pas le cas de toutes les communes (28 en tout ont transféré). Si certaines transfèrent des dettes, Roquecourbe transfère à la CCRLCM 22 191.76 € en fonctionnement et 131 899.84 € en investissement. Cela est dû au fait que la commune avait budgétisé des travaux de remplacement des réseaux qui n'avaient pas été lancés du fait que nous attendions le retour des études de sécurisation de la ressource. Aujourd'hui, du fait que nous ayons transféré une somme conséquente, la CCRLCM nous assure nous serons prioritaires dans les travaux sur notre réseau ; **Le CFU est approuvé à la majorité** (Mme Maire ne participe pas au vote).

Vote affectation de résultat M49 2025. Mme le Maire propose de valider l'affectation de résultats conformément au CFU de la M49 ; **approuvé à l'unanimité.**

Approbation CFU M57 2025. Mme le Maire projette là-aussi à l'écran la présentation synthétique du CFU de la M57. Elle rappelle que celui-ci a également été approuvé par la commission communale des finances et par la DGFIP. Il est en tout point conforme avec les opérations saisies en mairie. Il est à noter une hausse de la consommation d'essence. Cela est dû aux nombreux déplacements faits par les agents avec le camion, notamment pour les travaux du kiosque et de la réfection du giratoire qui se situe à proximité. Par contre, malgré la hausse des cotisations de la CNRACL (+3% par an pendant 5 ans) les frais de personnels sont en baisse pour 2 raisons : l'arrêt de travail d'un agent dont le salaire est remboursé à la commune par l'assurance personnels et le fait que nous n'avons plus de policier municipal depuis le mois de septembre. **Approuvé à la majorité.** (Mme Maire ne participe pas au vote).

Vote des subventions 2026 allouées aux associations. Comme chaque année Mme le Maire affiche le tableau des subventions allouées l'année précédente et informe le conseil des demandes faites. Toutes ont redemandé une subvention + les restos du cœur et la protection civile. Le conseil décide de rajouter ces 2 associations et de leur allouer 100 € chacune comme pour les autres. Pour information, et comme l'an dernier les pompiers bénéficieront de 400 €, l'ACCA de 350 € et Roquevillage de 1000 € (pour financer et organiser les animations communales) ; **approuvé à l'unanimité.**

Vote affectation de résultat M57 2025. Suite à la l'approbation du CFU, Mme le Maire propose d'affecter les résultats sur le BP 2026; **approuvé à l'unanimité.**

Vote BP M57 2026 Mme le Maire projette le tableau récapitulatif qui reprend chaque chapitre du budget. Elle rappelle que là aussi le budget a été attentivement regardé par la commission finances). **Approuvé à l'unanimité.**

Approbation PV mise à dispo de la CCRLCM des biens nécessaires au transfert de l'eau. Mme le Maire rappelle que le conseil a décidé de transférer la compétence Eau ainsi que le budget M49 à la CCRLCM. Qu'il nous est aujourd'hui demandé d'approuver le transfert de l'actif et du passif à la Communauté des communes ainsi que le PV de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence eau ; **approuvé à l'unanimité.**

Approbation PV mise à dispo de la CCRLCM des biens nécessaires au transfert de l'assainissement collectif. Mme le Maire rappelle que le conseil a décidé de transférer la compétence Eau ainsi que le budget M49 à la CCRLCM. Qu'il nous est aujourd'hui demandé d'approuver le transfert de l'actif et du passif à la Communauté des communes ainsi que le PV de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence Assainissement collectif ; **approuvé à l'unanimité.**

Points d'information :

Arrêtés pris par le maire. Lecture est faite de l'arrêté pris par Mme le Maire dans le cadre de ses compétences

Point intempéries. Mme le maire informe que le PCS a été ouvert depuis le 11 février 2026 jusqu'au 04 mars 2026). Que l'information tardive de vigicrue pour alerter sur la montée du Fleuve Aude, n'a pas permis à la CCRLCM de venir couper les pompes à temps et que la bache de reprise a été submergée. De ce fait il a été décidé de fournir la population en eau en bouteille pour la consommation humaine en attendant un contrôle de l'ARS. Toutefois le château a pu être rempli par le biais de citernes et via une bouche à incendie afin qu'il y ait de l'eau au robinet pour les douches et toilettes. La question de l'accès au château d'eau avec une citerne est posée...

Suite à cela la commune a été impactée par la tempête Niels. Des poteaux électriques ont été touchés et la commune est restée 30 h sans électricité. De nombreux arbres ont également été touchés et les agents techniques ont dû débiter ceux qui se trouvaient sur le domaine communal. Le SDIS nous alerte sur le risque incendie accru pour cet été si nous ne les évacuons pas... Etant donné que nous avons adhéré à l'association des communes forestières, Mme le maire suggère de faire appel à eux pour savoir si les privés peuvent être aidés en ce sens.

Mme le Maire informe qu'elle a demandé une reconnaissance catastrophe naturelle pour les inondations (ruissellement et débordement) et que la commune a été reconnue.

Point dossier caméra. Mme le Maire indique que nous avons dû renvoyer le dossier à la préfecture car il y avait une incohérence, ou plutôt, une incompréhension dans le positionnement des caméras et notre dossier a été reporté à la séance d'avril afin que nous le représentions corrigé. Cela a été fait.

Retour sur l'installation containers poubelles enterrés. Les élus se disent satisfaits du retour des habitants qui trouve cela plus propre. Toutefois, les containers sont vite pleins notamment à cause d'incivilités. En effet certaines personnes glissent des sacs entiers dans les colonnes d'emballage alors qu'il faut les déposer individuellement. Un rappel a été fait à plus sieurs reprise via PanneauPocket. La surconsommation de bouteilles plastiques a également impacté le remplissage. Suite à tout cela Mme le Maire a exigé un passage hebdomadaire du prestataire (et non pas suite à une déclaration de remplissage) pour éviter ce genre de problème.

Infos diverses ...

Les élus demandent à ce qu'un tableau soit réalisé pour la tenue des bureaux de vote. Mme le Maire va leur envoyer une proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H05

Affiché le 06/03/26